

commence à se restreindre, même s'il ignore ce que cela signifie. Soit dit en passant, l'orateur qui m'a précédé était amusant. Je me souviens d'un député du crédit social—il représentait Lethbridge à cette époque-là—qui participait toujours aux débats sur les prévisions budgétaires du ministère des Finances. Les crédits étaient alors étudiés par la Chambre, comme s'en souviennent ceux qui étaient députés à ce moment-là. Invariablement, le député en question prenait la parole trois fois pendant le débat sur les crédits du ministère des Finances: d'abord sur les crédits mêmes, ensuite sur la théorie du crédit social et, enfin, sur le complot des Turcs et des Mongols. C'était toujours très divertissant.

Le député de Témiscamingue (M. Caouette) a été aussi, sinon plus, amusant aujourd'hui, mais il n'a pas réussi à nous convaincre que le remède consiste à utiliser de l'argent libre de toute dette. Au cours d'émissions politiques télévisées sur le réseau national, le gouvernement a annoncé avec beaucoup de fracas en août dernier ce qu'allait être le programme d'austérité. Il ne s'agissait que d'idioties. Le gouvernement n'a rien fait. On a peut-être congédié quelques commissionnaires ici et là ou d'autres employés moins bien rémunérés, mais en réalité le gouvernement renforce la hiérarchie. On transforme le cabinet du premier ministre en château fort. Il n'en faut pas plus pour effrayer les gens. Nous en venons à ce que je qualifierais très exactement de dictature socialiste. Je connais un pays du Moyen-Orient qui prétend avoir un gouvernement de type monarchique constitutionnel que j'appellerais plutôt une dictature bienveillante. Ce n'est pas ce que nous avons.

● (4.30 p.m.)

Le gouvernement actuel a, par exemple, renouvelé la surtaxe de 3 p. 100 il y a quelques mois. De plus, les ministériels ont modifié la constitution régissant notre régime gouvernemental. En février 1968, ils ont été défaits sur un projet de loi de finances, mais ils n'ont pas voulu démissionner. Ils ont changé tout le régime d'autorité constitutionnelle. Le gouvernement a maintenant renouvelé cette surtaxe de 3 p. 100 qui a remplacé celle de 5 p. 100 sur laquelle il avait été défait, et si le Livre blanc entrait jamais en vigueur—Dieu nous en garde—cette taxe provisoire serait intégrée au barème d'impôt que la population du Canada devrait subir à jamais.

Pour vous empêcher, monsieur l'Orateur, de me signaler que mon temps de parole est

[L'hon. M. Monteith.]

expiré, je vous ai mentionné plus tôt que je ne le dépasserais pas; aussi je me propose de terminer. Auparavant, je veux rappeler au député de Témiscamingue (M. Caouette), qui a insinué que les conservateurs se comporteraient comme les libéraux, que nous avons prouvé notre vive inquiétude à l'égard de la situation qui existe au Canada depuis 1945. Toutefois, je ne saurais appuyer cette motion malgré la bonne intention qui anime ses auteurs.

[Français]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur le président, nous avons entendu, il y a quelques minutes, l'honorable député de Champlain (M. Matte), qui a présenté, très éloquemment d'ailleurs, une motion visant à établir un nouveau mode de financement du capital public au Canada.

Nous avons également entendu l'honorable député de Témiscamingue (M. Caouette), donner des exemples, visant à jeter une certaine lumière sur cette motion.

Il faut être aveugle, manquer de connaissances financières, ou se faire complice du régime actuel pour ne pas admettre le bien-fondé de cette motion. Le système financier canadien bâti sur le dos du gouvernement fédéral, des municipalités, des gouvernements provinciaux, des commissions scolaires et de tous les corps publics une pyramide de dettes, qu'il ne sera mathématiquement jamais possible de payer et qui étouffe tous les organismes.

Si, par ignorance ou par complicité, on refuse de reconnaître que seules les banques créent d'un rien, sous forme de crédit, plus de 95 p. 100 de l'argent qui circule au Canada, on cherchera partout, comme vient de le faire l'honorable député de Perth (M. Monteith), des prétextes pour justifier cette pyramide de dettes, dont je voudrais résumer les causes.

Lorsque les banques, par le crédit créé de rien, prêtent à tous les corps publics, gouvernements et commissions scolaires, 10 milliards de dollars par année, à un taux d'intérêt de 10 p. 100, et réclament, après un an, la somme de 11 milliards de dollars en capital et intérêt, cela constitue la base d'un système pyramidal de dettes qu'il nous sera impossible de payer si nous conservons ce même système d'endettement.

Comment pouvons-nous croire que tous les corps publics peuvent rembourser 11 milliards de dollars quand, en fait, il n'ont reçu que 10 milliards?